

*« Pour un internet de  
confiance et solidaire »*

*Rapport annuel 2018*

Mai 2019

**afnic**

## Table des matières

1. Éditorial.....	3
2. Faits marquants 2018 .....	5
3. L'Association .....	9
4. Le .fr poursuit sa croissance et reste une des extensions européennes les plus dynamiques ....	10
5. Activité hors « fr » : développement du portefeuille clients et consolidation de l'activité de conseil.....	11
6. L'Afnic au cœur de la Gouvernance mondiale de l'Internet.....	13
7. Fondation Afnic pour la solidarité numérique : 117 projets soutenus et 2,73 millions d'euros distribués en 3 ans .....	15
8. Une situation financière solide, sur l'activité .fr comme sur le « hors .fr ».....	18
..... Bilan Financier (annexe) .....	21

## 1. Éditorial

### « Pour un internet de confiance et solidaire »



M. Emmanuel Sartorius  
Président de l'Afnic

La mission que s'est donnée notre association est de « contribuer au développement d'un internet sûr et stable, ouvert aux innovations, et au sein duquel la communauté internet française joue un rôle de premier plan. » Cette année 2018 aura permis, je crois, d'illustrer par l'action cet engagement de l'Afnic, auquel il ne faut pas oublier d'ajouter désormais la dimension nécessairement solidaire du *.fr*, à travers l'action de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique.

Sécurité et stabilité tout d'abord, car nous sommes bien conscients que notre rôle d'office d'enregistrement du *.fr* comporte des exigences fortes en matière de continuité de service, d'amélioration de la résilience de nos infrastructures, de renforcement de la confidentialité et de l'intégrité des données que nous manipulons pour le compte des citoyens et des acteurs économiques français.

Cette dimension de notre action est rarement mise en avant, mais cette année 2018 nous donne l'occasion de l'illustrer à travers une actualité réglementaire riche concernant l'ensemble du secteur des noms de domaine :

- La mise en place effective en mai 2018 du règlement général de protection des données (RGPD), qui aura été l'occasion pour nous de prendre notre part à l'effort de sensibilisation des acteurs économiques de l'internet, en France et à l'international, sur la question de la protection des données. L'Afnic s'était préparée, et le *.fr* était déjà, depuis 2006, une des rares extensions mondiales à protéger les données des personnes physiques. C'est désormais chose faite sur l'ensemble des extensions que nous gérons techniquement, et des améliorations ont également été apportées au *.fr* avec la nomination d'une déléguée à la protection des données (DPO) de l'Afnic ;
- La finalisation par la France de la transposition de la directive « NIS », qui a pour objet le renforcement de la sécurité des systèmes d'information à l'échelle européenne. Dans ce cadre, les offices d'enregistrement nationaux ont un rôle reconnu par la Commission européenne et par le législateur. Cette reconnaissance va naturellement de pair avec une augmentation des exigences de sécurité, en grande partie anticipée par nos équipes, et qui s'inscrit dans la démarche initiée dès 2014 afin d'obtenir la certification ISO 27001 pour nos services essentiels sur le *.fr*.

L'innovation, quant à elle, aura été au rendez-vous avec un effort accentué sur la R&D de l'Afnic. Sur des thématiques aussi diverses que l'internet des objets, la blockchain, l'analyse de données, la détection des abus sur le DNS, l'Afnic a publié, financé des travaux de recherche, validé des « preuves de concept » et renforcé ses partenariats avec le monde académique. La réussite de la journée du conseil scientifique en juillet dernier en est un autre témoignage.

Et comment faire en sorte que la communauté française de l'internet joue un rôle de premier plan ? Cette partie de notre mission, parfois la plus difficile à illustrer concrètement, même si elle est au cœur de notre vie associative, a trouvé à se concrétiser à travers la mobilisation de l'Afnic pour faire du Forum mondial sur la Gouvernance de l'Internet de Paris une réussite.

Le choix des pouvoirs publics de s'appuyer sur nous pour mobiliser et coordonner les énergies de cette fameuse communauté internet française en vue d'accueillir plus de 140 pays à Paris en novembre dernier illustre assez bien le rôle central que joue notre association sur la question fondamentale de l'évolution de la gouvernance de l'Internet.

Qu'il s'agisse du *.fr* ou des extensions géographiques pour lesquelles les collectivités territoriales françaises ont décidé d'accorder leur confiance à l'Afnic, l'année 2018 a été celle d'une croissance soutenue. Le *.fr* est perçu comme un outil essentiel de la présence en ligne des TPE/PME, comme en témoigne le partenariat fort mis en place entre l'initiative gouvernementale *Francenum* et notre dispositif *Réussir-en.fr*. La bonne santé financière de l'Afnic sur l'ensemble de ses activités lui a permis de continuer à financer les actions de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique, qui joue désormais un rôle incontournable dans le champ de la solidarité numérique en France. Nous avons parallèlement continué à investir résolument dans la modernisation et l'adaptation des services que nous offrons à nos clients (bureaux d'enregistrement et registres), par la poursuite de la refonte de notre système d'enregistrement.

L'action de l'Afnic, vous le voyez, couvre de nombreuses thématiques. Les noms de domaines sont au cœur de son métier, mais son utilité et son expertise trouvent à se déployer dans de plus vastes champs. C'est ce qui la rend unique et ce qui aura rendu passionnante l'aventure que j'ai entamée en 2013 à la tête de son conseil d'administration. Mon mandat s'achevant avec la prochaine assemblée générale, je veux exprimer ici ma reconnaissance aux administrateurs qui ont, avec les deux directeurs généraux qui se sont succédé sous mon mandat et l'ensemble des personnels de l'association, sans oublier ses membres, contribué à développer l'Afnic.

## 2. Faits marquants 2018

### Janvier – Mars

Comme chaque début d'année, l'Afnic publie son étude annuelle sur la santé du .fr. Avec +6% de créations par rapport à l'année précédente et une croissance de 5.2%, 2017 a été une excellente année pour le .fr. Les parts de marché du .fr ont ainsi augmenté de 0,7 points en 2017 pour atteindre 36,4%, son plus haut niveau historique.

En février, après les éditions régionales, l'Afnic via *Réussir-en.fr* est présente au Salon des Entrepreneurs de Paris, pour conseiller les dirigeants de TPE/PME sur le développement de leur activité sur internet dans des ateliers pratiques et leur faire découvrir *Réussir avec le Web*, un outil d'autodiagnostic de leur présence en ligne et de plan d'action personnalisé simple et gratuit lancé fin 2017.

Avec plus de 2 000 entreprises diagnostiquées et une vingtaine de partenariats signés en quelques mois (syndicats et fédérations professionnelles, chambres de métiers et de commerce, start-ups, bureaux d'enregistrement, agences de communication, créateurs de site web, médias...), le succès de *Réussir avec le Web* démontre le réel besoin des TPE/PME de compréhension des enjeux du numérique, de conseils concrets pour passer à l'action efficacement et d'accompagnement.

L'Afnic publie le guide pédagogique « 50 conseils pour construire sa présence en ligne » qui propose aux dirigeants de TPE/PME des recommandations pratiques et stratégiques pour booster leur activité sur internet. Forte de son expérience d'accompagnement depuis 2014 notamment à travers *Réussir-en.fr* et sa présence sur le terrain, l'Afnic compile dans ce guide une méthode efficace pour construire pas à pas une présence en ligne performante.



## Avril – juin

En avril, l'Afnic devient l'opérateur technique de registre du *.museum*, extension lancée en 2001 par l'Association Muse Doma créée par l'ICOM (The International Council of Museums). L'Afnic met en place de nouvelles dispositions pour rendre l'extension accessible à un plus large public et faciliter sa distribution. Pour développer et animer une communauté d'ambassadeurs du *.museum*, l'Afnic crée et anime le site *welcome.museum* et les pages réseaux sociaux de l'extension.

Toujours en avril, l'Afnic synthétise dans un guide toutes les questions reçues dans le cadre de la mise en œuvre du RGPD, et donne toutes les clés pour comprendre la nouvelle réglementation. Dès l'automne 2017, l'Afnic avait eu un rôle précurseur sur l'information et la formation des Bureaux d'enregistrement à la nouvelle réglementation du RGPD.

Organisé chaque année en mai, l'Afnic Forum rassemble pour sa 3ème édition tous les acteurs de l'internet français (leaders, dirigeants, prescripteurs, institutions, TPE/PME, acteurs innovants, porteurs de projets...) pour échanger et partager leur expérience autour de la thématique commune « Relever les défis numériques de demain », notamment celui de la transformation numérique.



Début juin, l'étude sur le marché des noms de domaine dans le monde en 2017 dévoile une croissance globale du marché de 1.2% pour l'année (vs. 7.1% en 2016). Fin 2017 le marché mondial des noms de domaine représentait 342 millions de noms de domaine.

L'Afnic communique également les résultats de son enquête clients 2017 qui révèlent à nouveau un taux de satisfaction très haut à 97% des bureaux d'enregistrement quant à la qualité de ses services.

L'Assemblée générale annuelle de l'Afnic renouvelle le 8 juin 2 membres élus du conseil d'administration : un représentant des utilisateurs et un représentant des bureaux d'enregistrement. M. Frédéric Guillemaut, directeur associé et représentant de SafeBrands, a été élu par le collège des bureaux d'enregistrement et M. Benjamin Louis par le collège des utilisateurs.

## Juillet – Septembre

Début juillet, la Xème Journée annuelle du Conseil scientifique (JCSA) de l'Afnic se tient à Telecom ParisTech sur la thématique « Droits humains et protocoles : Comment les architectures techniques de l'Internet peuvent avoir un impact sur les droits humains ? ». L'événement s'ouvre pour la 1ère fois à des thématiques qui dépassent des sujets strictement techniques pour explorer et fournir des axes de réflexion sur les valeurs des droits humains et de l'internet.

Afnic et IIS, son homologue suédois, publient une nouvelle version majeure de *Zonemaster*, l'outil de validation de délégation de zone DNS (Domain Name System – système de nom de domaine) visant à améliorer la sécurité et la résilience de l'infrastructure Internet.

Au même moment, le nouveau dossier thématique « Le DNS : la solution de nommage de l'Internet des Objets, le point de vue de l'Afnic » paraît et explore les possibilités d'utilisation du DNS dans les conventions de nommage des objets connectés (IoT).

Mi-juillet, l'Afnic explique dans un livre blanc les nombreux avantages liés aux extensions internet personnalisées ou *.marque* et donne des conseils concrets. L'Afnic, qui a accompagné plusieurs de ses clients (*.snf*, *.leclerc*, *.mma*, etc) dans la mise en place de projets ambitieux autour des *.marque*, partage dans ce livre blanc les nombreuses opportunités qu'offrent ces extensions personnalisées et témoigne sur les défis auxquels sont confrontées les organisations qui se lancient dans l'aventure.



L'Afnic renforce son comité de direction fin juillet avec la nomination de Benoît AMPEAU comme nouveau directeur Partenariats et Innovation et le recrutement d'Hervé MARTIN, en tant que directeur des Ressources Humaines, Qualité de Vie au travail et Juridique.

En septembre, *Réussir-en.fr* signe un partenariat exclusif avec l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour aider les professionnels à construire leur présence sur internet. L'Agence France Entrepreneur (AFE) est une agence gouvernementale qui a pour mission de favoriser l'entrepreneuriat en France et d'assurer les missions d'information, d'orientation et de préparation à la création, reprise et cession d'entreprise.

## Octobre – Décembre

En décembre, l'Afnic présente la 1<sup>ère</sup> édition de son baromètre de la présence en ligne des TPE/PME françaises basé sur les données de l'outil *Réussir avec le Web*. 94% des répondants considèrent la présence sur internet comme indispensable ou utile à leur activité. La présence sur internet combine à égalité les sites web (76%) et les réseaux sociaux (74%). La majorité des répondants (91%) disposent de leur propre nom de domaine et parmi les extensions choisies, le *.fr* (52%) et le *.com* (40%) sont les deux leaders incontestés. Toutefois, les moyens humains et financiers consacrés restent globalement modestes et le retour sur investissement est faiblement perçu. Le besoin d'accompagnement de la transformation numérique des entreprises en France et de pédagogie sur ses avantages reste fort.



Du 12 au 14 novembre, Paris accueille le Forum mondial pour la Gouvernance de l'Internet à l'UNESCO. Sous l'égide des Nations-Unies, ce forum est ouvert par le Président de la République, le Secrétaire général des Nations-Unies et la Directrice générale de l'UNESCO. Il rassemble plus de 3 000 participants de tous les continents autour d'un but commun, celui de trouver des voies consensuelles de régulation et d'auto-régulation de l'Internet à l'échelle mondiale. L'Afnic, à travers son Directeur général, co-préside le comité d'organisation de cet événement au côté de l'Ambassadeur Martinon.

### 3. L'Association

En 2018, l'activité associative a été rythmée par la tenue de 5 réunions du **Conseil d'administration** auxquelles s'est ajouté le séminaire stratégique de septembre.

**Le Conseil d'administration de l'Afnic**, notamment à travers ses comités, a travaillé à élaborer et piloter la mise en œuvre de la stratégie de l'Afnic.

L'évaluation des risques globaux de l'association, le suivi des finances, l'analyse des marchés et des engagements, les évolutions de politique de registre rendues nécessaires notamment par la mise en place du Règlement général de protection des données (RGPD), ont été au cœur des préoccupations des comités.

Les membres se sont réunis en février 2018 en **Assemblée Générale Extraordinaire** afin d'adopter une modification des statuts.

Deux **Comités de Concertation Utilisateurs et Bureaux d'enregistrement** ont permis de valider et d'accompagner la mise en œuvre de la feuille de route technique de l'Afnic, d'échanger sur le plan de développement du *.fr* à travers le bilan des 5 dernières années et les objectifs pour 2019-2023 validés par l'Etat et sur lesquels l'Afnic souhaite travailler en forte collaboration avec ses membres.

Les clients et membres de l'Afnic ont également été sollicités par l'intermédiaire d'un groupe de travail dédié pour permettre d'identifier les priorités de nos clients bureaux d'enregistrement et registres afin de les inclure dans la feuille de route de développement de notre nouvelle infrastructure dans le cadre du projet Avenir.

Le **Collège International** a tenu sa réunion annuelle autour de deux thèmes principaux : l'automatisation des ccTLDs Africains et la promotion de l'identité numérique nationale.

Lors de l'**Assemblée Générale Ordinaire** du mois de juin, les membres ont procédé à l'élection de deux administrateurs : Benjamin Louis, dont le mandat a été renouvelé, en tant que représentant du collège Utilisateurs et Frédéric Guillemaut en tant que représentant du collège Bureaux d'enregistrement.



Deux autres administrateurs ont rejoint le Conseil d'administration en 2018, il s'agit d'Aurélien Gracia Victoria, nommée en janvier 2018 comme représentante du ministère chargé des communications électroniques, et de Romain Bonenfant, nommé en octobre 2018 comme représentant du ministère chargé de l'Industrie

## 4. Le .fr poursuit sa croissance et reste une des extensions européennes les plus dynamiques

Avec 3 305 296 noms de domaine au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le .fr a connu une croissance de 4,4% en 2018 et un très bon taux de renouvellement de 83,9%. Cette croissance est bien entendu portée par un contexte économique favorable, mais il est important de noter que le .fr se situe toujours au-dessus de la moyenne des ccTLDs européens en 2018. La croissance du .fr a également été supérieure à celle du marché français des noms de domaines (qui s'élève globalement à 2,1%). L'extension nationale a donc progressé en parts de marché sur son marché de référence.

Cette dynamique a été accompagnée par une montée en puissance du dispositif de promotion du .fr, qui s'est articulée comme suit :

- Un effort porté sur la sensibilisation des TPE/PME à travers le dispositif des *Foliweb* et la présence de l'Afnic sur les salons professionnels, qui aura permis de toucher directement plus de 16 500 TPE/PME, en leur apportant à travers des ateliers pratiques des conseils et des outils pour le développement de leur présence en ligne.
- A travers les partenariats et les plus de 5000 répondants au questionnaire enregistrés fin 2018, le dispositif [www.reussiravecleweb.fr](http://www.reussiravecleweb.fr) permet à l'Association d'acquérir une connaissance plus fine de la manière dont ces entreprises appréhendent leur dispositif internet. Les premiers enseignements ont ainsi montré que ce segment de titulaires privilégie le .fr (52%) face au .com (40%).
- L'augmentation sensible du nombre de partenariats avec nos bureaux d'enregistrement autour d'opérations promotionnelles sur le .fr. Cette tendance, qui continue année après année à se développer, représente désormais un outil à part entière du dispositif de promotion du .fr, et participe directement à la dynamique des créations.
- L'Afnic s'est également impliquée dans le cadre du lancement de la plateforme [www.francenum.gouv.fr](http://www.francenum.gouv.fr) en devenant un des premiers activateurs et en fournissant des contenus, qui sont parmi les pages les plus visitées du site.

**Où en êtes vous  
avec votre présence  
en ligne ?**

**Profitez d'un diagnostic  
gratuit !**

Réussir avec le 



## 5. Activité hors « fr » : développement du portefeuille clients et consolidation de l'activité de conseil

L'année 2018 marque un rebond pour l'activité hors *.fr* avec une hausse du chiffre d'affaires de près de 8% portée par la croissance des stocks et une augmentation significative de l'activité de conseil.

La reprise par l'Afnic de la gestion du *.museum*, extension générique historique, c'est-à-dire antérieure au lancement des nouvelles extensions en 2012, aura pris plusieurs mois, entre la renégociation du contrat liant *.museum* à l'ICANN et la révision des politiques de registre rendue nécessaire pour relancer cette extension.



Le *.museum* illustre bien les atouts de l'Afnic sur le marché des extensions génériques. Le registre qui a choisi l'Afnic est une association basée à Paris avec laquelle nous partageons des valeurs fortes. Le *.museum* a une politique portée sur le sens de l'extension, et la reconnaissance de la particularité de ses titulaires (le monde muséal). Son modèle économique ne se fonde pas uniquement sur la recherche de volume, mais sur la reconnaissance de l'utilité, au sein du DNS, d'un espace reconnaissable pour les lieux et l'activité muséale mondiale. Enfin, l'action de l'Afnic ne se limite pas à la gestion technique de l'extension, même si celle-ci reste essentielle. Notre association, dans ce partenariat avec MuseDoma, le registre du *.museum*, apporte du conseil et de l'accompagnement afin de dynamiser l'extension tout en gardant ses valeurs fondamentales. Cette ouverture maîtrisée du *.museum* et la négociation avec l'ICANN puis avec le réseau des bureaux d'enregistrement accrédités illustrent bien la proposition de l'Afnic, qui se veut être plus qu'un simple opérateur technique de registre, mais entend également mettre à la disposition de ses clients son expérience en termes de marketing d'extension, et de politique de registre.

Dans le même esprit, l'Afnic est devenue pour la première fois gestionnaire technique pour le compte d'une extension nationale étrangère, le *.sn* du Sénégal.

Là encore, le seul positionnement d'opérateur technique n'aurait pas suffi à convaincre notre partenaire NIC.SN ; l'expérience des transitions techniques, mais surtout la longue histoire commune de l'Afnic et de son homologue sénégalais ont rendu possible cette nouvelle activité, au sein de laquelle notre association se présente avec une offre unique sur le marché. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- Respect absolu de la souveraineté du registre étranger, qui bénéficie d'une garantie de reprise, quand il le souhaite, de l'intégralité de la gestion technique de son extension, par la mise en place sur son territoire de la base de données de son registre, faisant foi juridiquement ;
- La relation entre le registre et le réseau de distribution, si elle est facilitée par l'outillage fourni par l'Afnic, est intégralement dans les mains du registre étranger ;
- L'offre de l'Afnic intègre une transition technique définitive, avec installation, automatisation et formation des équipes, vers le registre. C'est au registre de décider de la meilleure période pour cette transition technique.

Les nouvelles extensions ouvertes gérées par l'Afnic (les extensions géographiques telles le *.paris*, *.bzh*, *.alsace*, *.corsica*, auxquelles il faut ajouter l'extension *.ovh* ont vu leur croissance redémarrer en 2018. A cet égard, l'expérience menée en 2018 par l'Afnic et consistant à renforcer l'activité de promotion et de communication sur le *.paris* semble avoir porté ses fruits, l'extension parisienne ayant franchi la barre des 20 000 enregistrements avant la fin de l'année, tout en continuant de bénéficier d'un très bon taux de renouvellement.



L'activité de conseil aux registres s'est quant à elle portée sur l'accompagnement du registre burkinabé, pour la mise en place de son automatisation. Après la Mauritanie, le Burkina-Faso est donc le deuxième pays qui fait appel à l'Afnic pour la modernisation de son extension nationale. Cette mission d'accompagnement, qui s'est déroulée sur l'ensemble de l'année 2018 et a été construite en partenariat avec un acteur burkinabé, la société TSI.



## 6. L'Afnic au cœur de la Gouvernance mondiale de l'Internet

En 2018, Paris aura été la capitale de la gouvernance de l'Internet, en accueillant à l'UNESCO, du 12 au 14 novembre la treizième édition du Forum mondial sur la Gouvernance de l'Internet.



*Ouverture du FGI par le Président de la République, M. Emmanuel Macron*

Ce forum, décidé dans le cadre du Sommet mondial sur la Société de l'information, a pour objet de réunir l'ensemble des acteurs des sphères publique, privée, associative, académique et technique afin d'analyser les défis et les opportunités liés au développement de l'Internet à l'échelle mondiale.

En mai 2018, le Président de la République annonçait officiellement la décision de la France d'accueillir pour la première fois ce forum. Dès les semaines suivantes, un comité d'organisation se mettait en place, à la tête duquel l'Afnic était nommée aux-côtés du Ministère des Affaires étrangères, à travers l'Ambassadeur Martinon.

Dans ce rôle de co-animateur et de co-financeur de l'événement, l'Afnic a pu s'appuyer sur un comité rassemblant la société civile (Isoc France, Renaissance numérique, la villa numéris), le secteur privé (Orange, Linagora, Qwant), les pouvoirs publics (Conseil national du numérique, Direction générale des entreprises), ainsi que l'ARCEP.

Plus de 3 000 participants venant de 143 pays se sont ainsi réunis au sein de 171 sessions de travail, et ont travaillé à l'élaboration de messages à l'attention de la communauté internationale, portant sur les thèmes suivants :

- La cybersécurité, la confiance et la protection de la vie privée ;
- Le développement, l'innovation et les problématiques économiques ;
- L'inclusion numérique et l'accessibilité ;
- Les technologies émergentes ;
- L'évolution de la gouvernance de l'Internet ;
- Les droits de l'homme, l'égalité hommes-femmes et la jeunesse ;
- Les médias et les contenus ;
- Les problématiques techniques et opérationnelles de l'internet.

Coordonné par le futur ambassadeur au numérique, Henri Verdier, un travail co-publié par l'Afnic, ISOC France, le CNUM et Renaissance numérique et intitulé « les messages de Paris » a permis de synthétiser l'ensemble des débats qui ont eu lieu durant le forum<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> <https://igf2018.fr/wp-content/uploads/2018/11/WIP-Paris-Messages-.pdf>

## 7. Fondation Afnic pour la solidarité numérique : 117 projets soutenus et 2,73 millions d'euros distribués en 3 ans



*Les Lauréats 2018*

La Fondation Afnic a poursuivi son action en faveur de l'inclusion numérique, et s'est installée dans le paysage français des acteurs de la solidarité, illustrant ainsi la spécificité forte du .fr, qui finance seul l'ensemble des actions de la Fondation présidée par Jean-Michel Hubert et placée sous l'égide de la Fondation de France.

Cette année, encore, plusieurs centaines de dossiers ont été déposés et finalement ce sont 47 projets qui ont été sélectionnés pour un total de 904 000 euros.

L'Insertion, l'emploi, l'éducation, la formation et la citoyenneté sont les thématiques leaders de 2018 et pour la première fois, 6 projets dédiés aux femmes ont été sélectionnés.

D'ici 2 ans, ce seront 22 ateliers numériques ou de formation, 9 nouvelles applications mobiles ou logiciels, 7 sites web et plateformes qui auront vu le jour pour des populations isolées pour lesquelles le numérique est un outil facilitant l'accès aux droits et leur insertion dans la société digitale d'aujourd'hui ou pour améliorer la vie quotidienne de personnes en situation de précarité.

Pour clôturer 2018 et fêter ses trois ans d'existence, la Fondation Afnic a donné rendez-vous à l'instar des deux années précédentes à plusieurs dizaines de porteurs de projet, de fédérations, fondations et autres structures acteurs de la solidarité pour une journée de la Solidarité Numérique à Paris en présence de M. Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'Etat au numérique et de Mme Salwa Toko, Présidente du Conseil national du numérique.

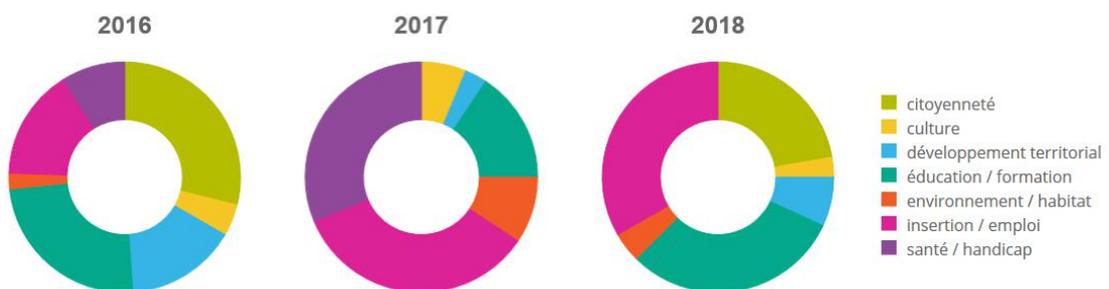


*Le secrétaire d'Etat au Numérique, M. Mounir Mahjoubi, ouvre la journée*

Cette matinée a été suivie d'ateliers accélérateurs sur des thèmes emblématiques tels que la conduite d'ateliers numériques, le développement de plateforme de formation et numérique e-learning et la gestion de projet.

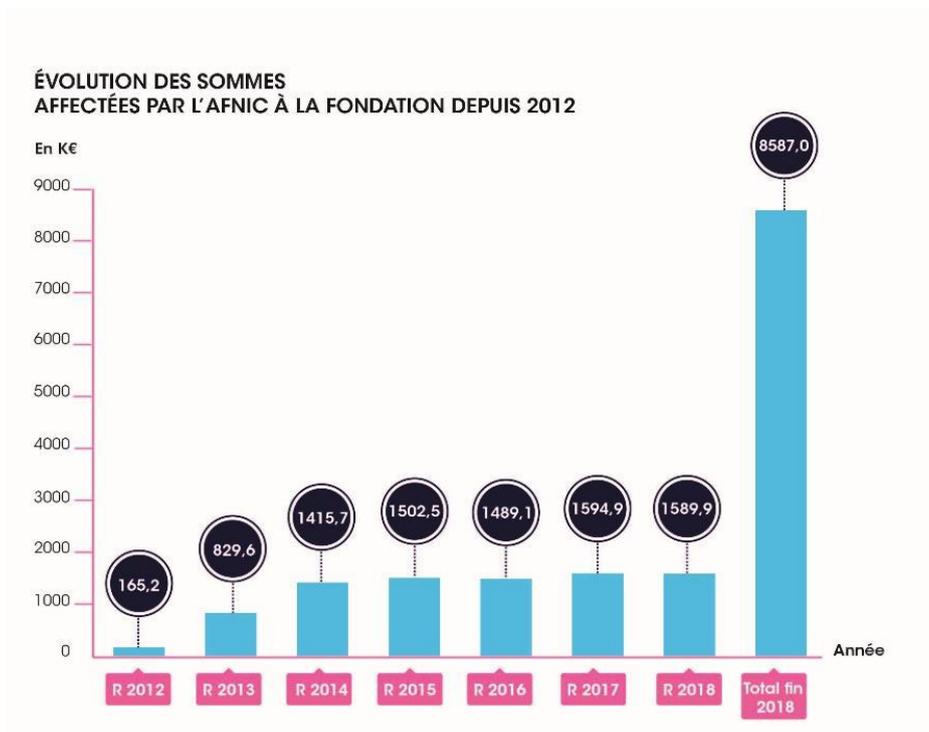
**Thématique des projets soutenus depuis 3 ans :**

**Thématiques des projets soutenus**



Pour mémoire, l'Afnic reverse à la Fondation 90% du bénéfice généré par son activité d'office d'enregistrement du .fr.

Evolution des sommes affectées par l'Afnic à la Fondation depuis 2012 :



## 8. Une situation financière solide, sur l'activité *.fr* comme sur le « hors *.fr* ».

Pour l'année 2018, l'Afnic enregistre une croissance de 3,5% de son chiffre d'affaires total, s'élevant à 17 131 000 euros.

Le résultat net comptable est de 639 000 euros, en augmentation de 19,8% par rapport à l'exercice précédent.

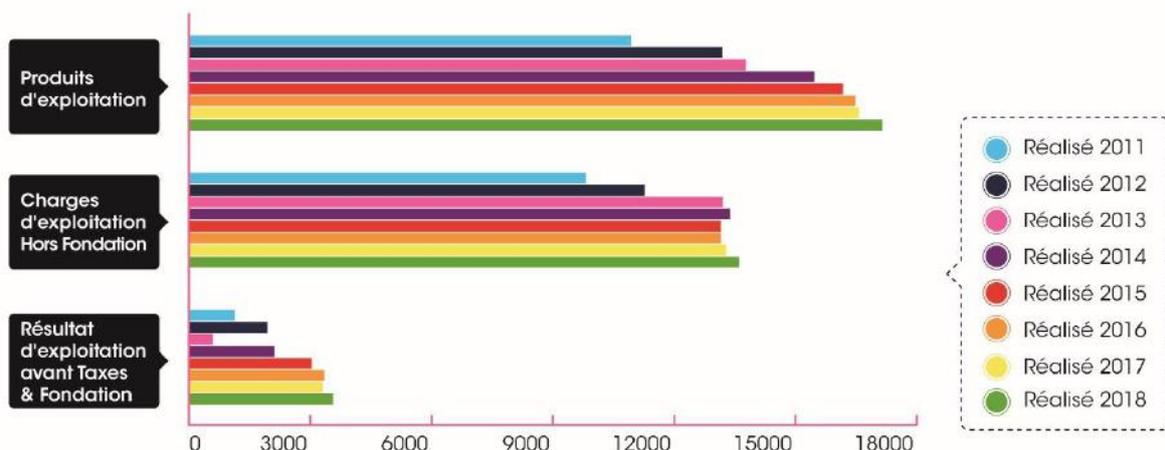
Le Chiffre d'affaires total 2018 se décompose comme suit :

- Chiffre d'affaires *.fr* s'élevant à 15 408 000 euros, en augmentation de 3,2% par rapport à 2017
- Chiffre d'affaires gTLD et conseil s'élevant à 1 134 000 euros, en augmentation de 8% par rapport à 2017
- Chiffre d'affaires ultramarins s'élevant à 230 000 euros, en baisse de 3,4% par rapport à 2017.

Une fois retraités les versements dus à la Mairie de Paris sur le *.paris*, ainsi que ceux dus à notre partenaire burkinabé pour la mission de conseil au *.bf*, le chiffre d'affaires opérationnel s'élève à 16 771 506 euros, en augmentation 3,4% par rapport à 2017.

### Evolution des produits et charges d'exploitation depuis 2011 (en k€)

#### ÉVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION DE L'AFNIC DEPUIS 2011



## Analyse de l'exercice 2018

Le stock d'enregistrements en *.fr* est en augmentation de 4,4% par rapport à 2017, avec 3 305 296 noms de domaine *.fr* déposés au 31 décembre 2018. Le taux de renouvellement ressort à 83,9% au lieu des 82,9% prévus.

Le chiffre d'affaires du *.fr* est en retrait de 1,5% par rapport au budget initialement établi pour 2018 essentiellement en raison d'une relative faiblesse des créations par rapport aux prévisions initiales. Les services additionnels *.fr* sont stables en comparaison de l'année 2017.

Les extensions ultra-marines poursuivent leur érosion, mais celle-ci est moins importante que redoutée et leur chiffre d'affaires, quoi qu'en baisse, ressort légèrement au-dessus des prévisions initiales.

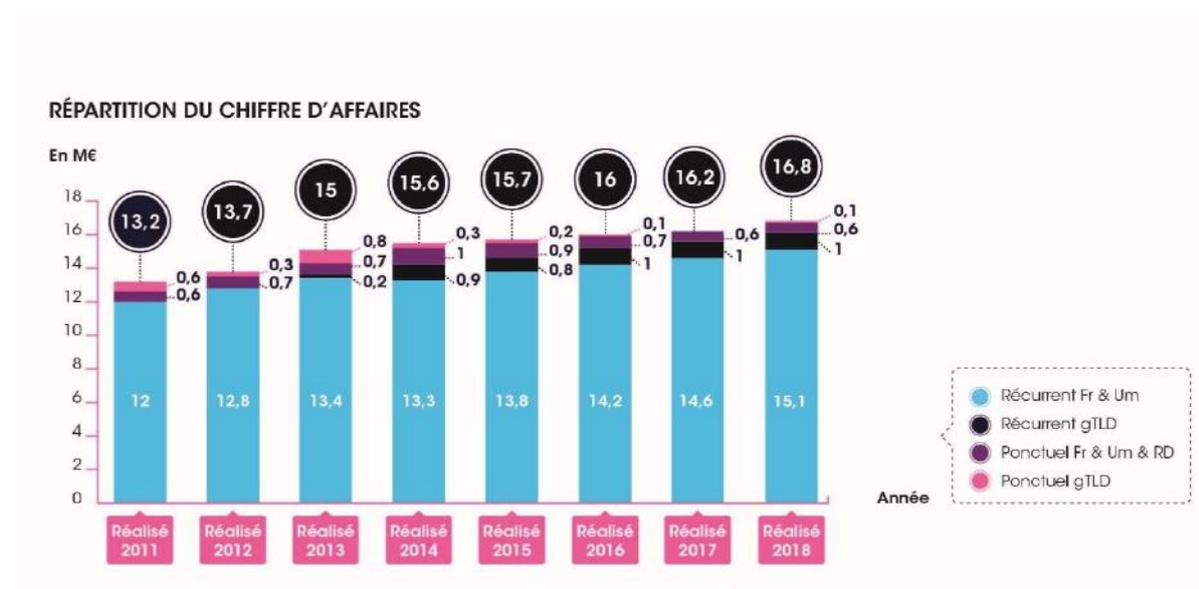
Côté gTLD et activités de conseil, l'année 2018 marque un rebond avec une augmentation 84 078 euros du chiffre d'affaires, dont 52 534 euros de plus générés par l'activité de conseil.

L'année 2018 enregistre le départ d'un TLD et l'entrée du *.sn*.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser sur plusieurs années :

- L'évolution du chiffre d'affaires de l'Afnic
- Le poids des extensions Fr, Um et gTLD

### Répartition du chiffre d'affaires depuis 2011.

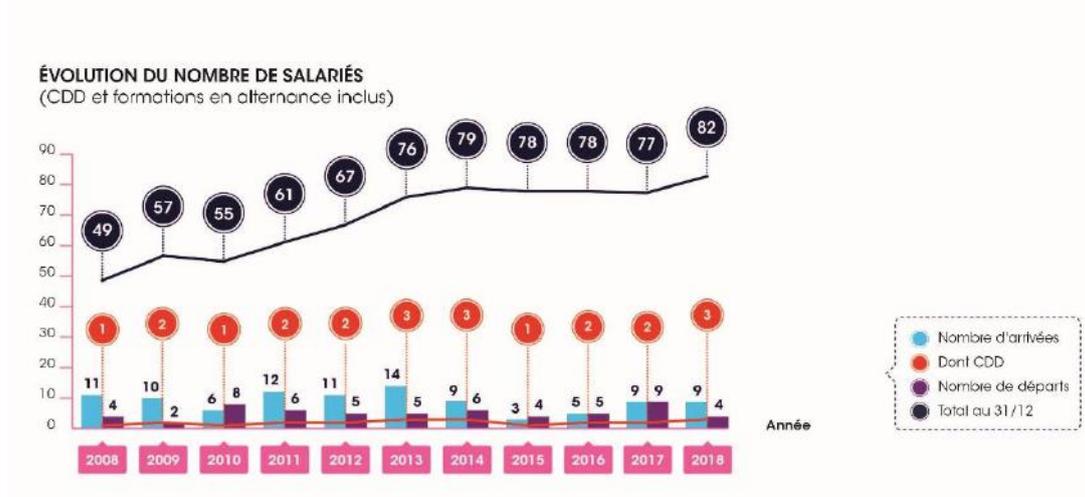


Le total des charges d'exploitation Afnic (incluant les versements ville de Paris et TSI) ressort à 15 575 000 euros, soit une hausse de 1,85% par rapport à l'exercice 2017. Les charges sont néanmoins en dessous des prévisions initiales.

Les faits marquants sur 2018 par poste de charges sont :

- Frais de personnel : un turn over de 3,9%, revenant dans les standards des années antérieures à l'exception de 2017 (11,5%). Le décalage dans le plan de recrutement a permis de maintenir les frais de personnel à un niveau proche de celui de 2017. Le plan de recrutement ayant été mené à bien dans les derniers mois de l'année, l'effectif de l'Afnic est de 82 collaborateurs dont 3 contrats de professionnalisation au 31 décembre 2018.
- Charges externes DSI : une hausse des dépenses de 5% (143 721 euros) s'expliquant majoritairement par une hausse du recours à la sous-traitance + 146 261 euros comparé à 2017, pour réaliser les développements web pour des nouveaux produits.
- L'année 2018 concrétise le lancement du projet Avenir avec la livraison du PMV (produit minimum viable) et les prestations de sous-traitance pour 103 025 euros.
- Les coûts de communication/marketing ont augmenté (+68 207 euros) comparé à 2017, effet de l'évènement FGI (forum pour la gouvernance de l'Internet) mais stable dans les autres prestations.
- Les charges transverses augmentent de 3,2% (+107 114 euros) s'expliquant majoritairement par la hausse de la provision créances douteuses sur l'extension gTLD de 130 279 euros.

### Evolution des effectifs depuis 2008



## Bilan Financier (annexe)

### Bilan simplifié

En K€	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
Actif		
Actif Immobilisé	1 658	1 935
Créances d'exploitation	4 456	4 357
Disponibilités	17 160	16 756
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>23 274</b>	<b>23 048</b>

En K€	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
Passif		
Fonds associatifs	7 479	6 946
Résultat de l'exercice	639	533
Provisions réglementées	86	228
FONDS PROPRES	8 203	7 707
PROVISIONS	192	175
DETTES	14 878	15 166
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>23 274</b>	<b>23 048</b>

Compte de résultat simplifié

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	17 131	16 555
Autres produits	110	117
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>17 241</b>	<b>16 672</b>
Autres achats et charges externes	5 138	4 936
Impôts, taxes et versements assimilés	401	427
Salaires, traitements et charges sociales	7 462	7 353
Autres charges dont amortissements	2 575	2 576
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>15 575</b>	<b>15 292</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 666</b>	<b>1 380</b>
RÉSULTAT FINANCIER	94	97
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	105	277
Participation des salariés aux résultats	383	373
Impôts sur les bénéfices	843	849
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>639</b>	<b>532</b>

Evolution des fonds associatifs

ÉVOLUTION DES FONDS ASSOCIATIFS DEPUIS 2011

